



Déclaration liminaire

CAP B

Commission Administrative Paritaire des agents de catégorie B

du 24 septembre 2026

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les représentants des employeurs,

FO Défense débutera cette déclaration liminaire en évoquant l'attractivité du Ministère des Armées ou plutôt le manque d'attractivité du MINARM.

Les agents du MINARM ont subi de plein fouet les différents épisodes caniculaires de cet été. Il est urgent que l'ensemble des établissements anticipent les changements climatiques à venir en prévoyant les moyens matériels et des plans canicules dans chacun des règlements intérieurs. Il en va des conditions de travail et de la santé des agents et donc in fine, de l'attractivité du MINARM.

FO défense ne cesse de dénoncer la perte de pouvoir d'achat des agents publics qui s'accroît en raison de l'explosion du prix du carburant. Le ministère reste délibérément sourd à nos appels en laissant les catégories B s'enfoncer dans la précarité. Les 54 milliards d'économies annoncés et la situation internationale n'incitent pas à l'optimisme.

FO défense a déjà eu l'occasion de dénoncer, dans cette même instance, les sanctions à l'encontre des agents obligés de cumuler les emplois pour pouvoir remplir le frigo. Il apparaît urgent que SRHC et les employeurs fassent un rappel de la réglementation sur le cumul d'activité.

L'ouverture du concours pour le recrutement de TSEF de 2^{ème} classe laisse entrevoir un manque d'ambition du MINARM, tant en termes de volume qu'en termes de parcours professionnels. Une stratégie de gestion des corps techniques, à moyen et long terme, s'impose. A défaut, ce manque d'attractivité du corps, la baisse du pouvoir d'achat et la détérioration des conditions de travail conduiront, inexorablement, à une perte d'expertise.

Face à tous ces enjeux majeurs pour l'ensemble des catégories B, face aux attaques contre le service public, **FO défense** appelle l'ensemble de agents à se mobiliser et à manifester le **29 septembre**.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Paris, le 24 septembre 2026

